

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal, tenue à l'hôtel de ville de Deux-Montagnes, le 5 avril 2012 à 18h sous la présidence du maire, monsieur Marc Lauzon.

Présences : Tom Whitton, Suzette Bigras, Mario St-Charles  
James McAllister

Jean Langevin, directeur général  
M<sup>e</sup> Jacques Robichaud, greffier

Absences : Nathalie Chayer, Guillaume Bouvrette

---

### **Séance extraordinaire**

La séance est ouverte par monsieur le maire Marc Lauzon à 18h10.

#### **1. Adoption de l'ordre du jour**

IL EST

Proposé par monsieur Mario St-Charles  
Appuyé par monsieur James McAllister  
et unanimement résolu

2012-04-05.087

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté.

### **ADOPTÉE**

#### **2. Modification du Règlement n° 1451 décrétant une dépense et un emprunt de 4 177 500 \$ pour les travaux de réhabilitation des infrastructures souterraines du réseau d'aqueduc et d'égout**

CONSIDÉRANT l'adoption, le 12 janvier 2012, du Règlement d'emprunt n° 1451 ;

CONSIDÉRANT la demande du MAMROT de modifier l'article 1 afin d'indiquer les rues où les travaux seront exécutés ;

IL EST

Proposé par monsieur Mario St-Charles  
Appuyé par monsieur Tom Whitton  
et unanimement résolu

2012-04-05.088

DE MODIFIER le Règlement numéro 1451 intitulé « Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 4 177 500 \$ pour les travaux de réhabilitation des infrastructures souterraines du réseau d'aqueduc et d'égout » par le remplacement de l'article 1 par l'article suivant :

#### **« ARTICLE 1**

Le conseil municipal est autorisé à effectuer ou à faire effectuer les travaux de réhabilitation des infrastructures souterraines du réseau d'aqueduc des rues de la Légion, du Lac, de la Chapelle, Royal Park, Maple, Elm, Stoney-Point, Rockland, Cedar, Dieppe, Saint-Jude, Nationale et Lakebreeze, ainsi qu'une partie du boulevard du Lac et de la 8e Avenue, et du réseau d'égout chemin du Grand-Moulin, sur les rues de la Chapelle, Royal Park, Maple, Elm, Dieppe, Saint-Jude et Lakebreeze, ainsi que sur le boulevard du Lac et la 8e Avenue, incluant les frais, les taxes et les imprévus, tel qu'il appert de l'estimation détaillée préparée par Martin Angers, ing., directeur des Services

techniques et de l'urbanisme, en date du 9 janvier 2012, laquelle fait partie intégrante du présent règlement comme annexe « A ». ».

**ADOPTÉE**

3. **Avis de motion – Règlement décrétant une dépense et un emprunt pour la fourniture et la livraison d'un camion «Unité d'urgence» pour le service de sécurité incendie intermunicipal**

Monsieur James McAllister donne avis de motion qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance un règlement décrétant une dépense et un emprunt pour la fourniture et la livraison d'un camion «Unité d'urgence» pour le service de sécurité incendie intermunicipal.

4. **Acceptation d'une offre d'achat du lot 4 065 737 (Terrain vacant rue Belvédère) et le remplacement de la résolution 2012-03-08.053**

IL EST

Proposé par monsieur Mario St-Charles  
Appuyé par madame Suzette Bigras  
et unanimement résolu

2012-04-05.089

D'ACCEPTER l'offre d'achat du lot 4 065 737 (terrain vacant rue Belvédère) au prix de 43 000 \$ plus les frais connexes, présentée par Anne-Julie Mercille et Marie-Ève Fortin, en date du 23 février 2012 ;

La présente résolution remplace et annule la résolution n° 2012-03-08.053

**ADOPTÉE**

5. **Période de questions (maximum 30 minutes)**

Monsieur le maire ouvre la période de questions à 18h15.  
Aucun citoyen ne questionne le conseil. La période de questions se termine à 18h15.

6. **Levée de la séance**

IL EST

Proposé par monsieur Tom Whitton  
Appuyé par monsieur James McAllister  
et unanimement résolu

2012-04-05.090

DE LEVER la présente séance à 18h15.

**ADOPTÉE**

Signé Marc Lauzon  
Marc Lauzon, maire

Signé Jacques Robichaud  
Jacques Robichaud, avocat, o.m.a.  
Directeur des services juridiques et greffier